

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 5 avril 2021 en visioconférence à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Nil Longpré
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Marie-Claire Thivierge
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - France Dodier

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2021-04-055

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
ET résolu unanimement:

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ;

QU'un enregistrement audio de cette séance soit disponible sur le site web de la municipalité de Piopolis.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2021-04-056

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

13.6 Fonds éolien - demande d'appui de l'Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP)

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 1er mars 2021
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de mars 2021
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Inscription au congrès virtuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
 - 7.2 - Entente intermunicipale - Protection du lac Mégantic
 - 7.3 - Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec 2019-2023 -
Programmation no 3
 - 7.4 - Offre de services animaliers - Escouade Canine MRC 2017
 - 7.5 - Application du règlement harmonisé sur les animaux et règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
 - 7.6 - Remplacement des réservoirs de mazout
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT
 - 9.1 - Remplacement du réservoir de diesel - garage municipal
 - 9.2 - Travaux de rechargement
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Fonds éolien - Demande pour le projet de protection du lac Mégantic
 - 10.2 - Gestion parasitaire
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Dérogation mineure - lot 5 206 355 (Julie Bouffard)
 - 12.2 - Dérogation mineure - lot 5 206 654 (Yvan Shank)
 - 12.3 - Adoption du deuxième projet de règlement no 2021-02
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie 2021
 - 13.2 - Tarification 2021 - Camping municipal de Piopolis
 - 13.3 - Aide financière - Comité de développement local de Piopolis
 - 13.4 - Présidence d'honneur - Festival St-Zénon de Piopolis
 - 13.5 - Achat d'une photo sur toile
 - 13.6 - Fonds éolien - demande d'appui de l'Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP)
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-04-057

3.1 - Séance ordinaire du 1er mars 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue 1er mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 1er mars 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

4.2 - Rapport du maire

- Comité consultatif atelier sur le règlement des fossés de développement domiciliaires ;
- Présentation de la directrice madame Karole Forand ;
- Coordonnateur du plan de développement de la zone agricole (PDZA) embauche de madame Mélanie Boucher ;
- Adoption du règlement de contrôle intérimaire no 2020-11 sur la protection du ciel étoilé ;
- Mandat à la firme pour l'étude d'opportunité et faisabilité en matière d'inspection en bâtiment et en environnement ;
- Brigade verte / appel de candidatures;
- Appel de projets au fond de développement culturel;
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 2021-09 modifiant le règlement no 2018-16 relatif à la rémunération du préfet et des membres du conseil et comités de la MRC ;
- Atelier sur la réglementation des fossés de développements domiciliaires
Règlement de contrôle intérimaire visant à limiter l'érosion en provenance du secteur résidentiel.

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de mars 2021

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 17 mars dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune question.

M. le Maire rappelle aux citoyens qu'ils peuvent adresser leurs questions aux élus, notamment pour toute question au sujet des points à l'ordre du jour, soit par courriel ou par téléphone. Une réponse sera donnée en séance de conseil dont l'enregistrement audio sera rendu disponible.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

Aucune correspondance reçue au cours du mois de mars 2021.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2021-04-058

7.1 - Inscription au congrès virtuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

ATTENDU QUE la programmation du congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) sera, dans le contexte de pandémie, offerte en mode virtuel ;

ATTENDU QUE dix-huit webinaires seront donnés pour les gestionnaires municipaux du 15 au 17 juin 2021.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE le conseil autorise l'inscription de la directrice générale et secrétaire-trésorière au congrès virtuel de l'ADMQ au coût de 399\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-059

7.2 - Entente intermunicipale - Protection du lac Mégantic

ATTENDU QUE le myriophylle à épi est une plante aquatique exotique envahissante considérée comme un fléau dans de nombreux lacs du Québec ;

ATTENDU QUE cette plante a récemment été découverte dans le lac Mégantic et que des travaux d'extraction ont été réalisés afin d'en éviter la prolifération ;

ATTENDU QUE les municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis désirent s'associer afin d'entreprendre les actions nécessaires pour la protection du lac Mégantic et que dans cette optique, elles ont déjà fait l'acquisition d'un ponton ;

ATTENDU QUE les municipalités partenaires veulent adresser l'ensemble des problématiques liées à la protection du lac Mégantic de façon concertée ;

ATTENDU QUE les municipalités partenaires ont convenu d'une forme légale spécifique pour assurer la gestion et les opérations des actions dans la lutte aux plantes exotiques envahissantes, et désirent se prévaloir des dispositions de la Loi sur les cités et villes et du Code municipal du Québec.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,
Et résolu,

D'AUTORISER le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intermunicipale concernant la protection du lac Mégantic à intervenir avec les municipalités de Frontenac, Marston et Lac-Mégantic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-060

7.3 - Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec 2019-2023 - Programmation no 3

ATTENDU QUE la municipalité de Piopolis a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 03 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 03 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-061

7.4 - Offre de services animaliers - Escouade Canine MRC 2017

ATTENDU l'entrée en vigueur depuis le 3 mars 2020 du règlement provincial visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens;

ATTENDU QUE ce règlement confère plusieurs obligations aux municipalités du Québec, dont l'obligation de faire évaluer un chien potentiellement dangereux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis n'a actuellement aucune entente avec un refuge pour l'évaluation et la gestion des chiens dangereux;

ATTENDU QU'un comité SPA s'est formé à la MRC du Granit afin d'explorer les options possibles pour respecter nos obligations de ce règlement;

ATTENDU QUE l'Escouade Canine MRC 2017 a déposé une offre de services pour la gestion des animaux errants, des chiens dangereux et pour l'application de notre règlement sur les animaux;

ATTENDU QUE le comité SPA nous recommande cette offre;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis accepte l'offre de services de Escouade Canine MRC 2017 pour faire la gestion des animaux sur son territoire, selon les conditions mentionnées à cette offre de services, pour un montant forfaitaire de 2,75\$ par habitant plus taxes, pour 2021, en paiement trimestriel et que ce montant soit indexé chaque année selon l'indice des prix à la consommation.

QUE le conseil autorise Mme Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'entente au nom de la municipalité de Piopolis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-062

7.5 - Application du règlement harmonisé sur les animaux et règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

ATTENDU QU'en 2012, le Règlement harmonisé no 2012-03 sur la garde et le contrôle des animaux de la municipalité de Piopolis est entré en vigueur;

ATTENDU QUE le *Règlement sur la garde et le contrôle des animaux* prévoit la nomination d'un fonctionnaire municipal pour son application;

ATTENDU QUE le 3 juin 2020 est entré en vigueur le *Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*;

ATTENDU QUE l'article 5 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* prévoit que la Municipalité ou son fonctionnaire mandaté est désigné pour appliquer son cadre législatif;

ATTENDU QUE l'article 6 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* prévoit que la Municipalité peut désigner un organisme pour assurer le respect du cadre législatif;

ATTENDU QUE la municipalité de Piopolis a reçu une offre de services de l'Escouade Canine MRC 2017 pour la gestion des animaux errants et les chiens dangereux sur son territoire;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Piopolis a accepté de signer une entente avec l'Escouade canine MRC 2017;

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE le conseil de la municipalité de Piopolis nomme M. Sylvain Lachance, directeur des travaux publics et de l'entretien des bâtiments, à titre de fonctionnaire de la Municipalité désigné pour appliquer le cadre législatif de la *Loi visant à favoriser la*

protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et Règlement harmonisé no 2012-03 sur la garde et le contrôle des animaux.

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis nomme l'Escouade canine MRC 2017 pour assurer le respect de son Règlement harmonisé no 2012-03 sur la garde et le contrôle des animaux, et ce, à compter du 6 avril 2021.

QUE le conseil de la municipalité de Piopolis nomme l'Escouade canine MRC 2017 pour assurer le respect de la Loi en ce qui a trait au *Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*, et ce, à compter du 6 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-063

7.6 - Remplacement des réservoirs de mazout

ATTENDU QUE l'assureur de la Municipalité a avisé la Municipalité que les réservoirs de mazout situés à l'édifice municipal et à la Maison culturelle Laurier-Gauthier ne sont plus admissibles, car ils sont trop vieux.

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la soumission no 356 de Pro Énergie Tech soit retenu pour le remplacement des réservoirs suivants:

- le réservoir de mazout de l'édifice municipal, qui alimente le chauffage de l'édifice municipal avec la génératrice en cas de panne d'électricité, soit remplacé par un réservoir de 150 gallons au montant de 3 225 \$ plus les taxes applicables ;
- le réservoir de la Maison culturelle Laurier-Gauthier soit remplacé par un réservoir de 250 gallons au montant de 2 995 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

2021-04-064

9.1 - Remplacement du réservoir de diesel - garage municipal

ATTENDU QUE le réservoir de diesel situé au garage municipal est à simple paroi et qu'il n'a aucun bassin de rétention.

ATTENDU QUE ce réservoir ne répond pas aux normes de l'assureur de la Municipalité.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,
Et résolu,

QUE la Municipalité retient la soumission de Harnois Énergies pour un réservoir 4 633 litres à double paroi au montant de 1 \$ avec contrat d'approvisionnement en diesel clair de 5 ans ;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer, au nom de la municipalité, le contrat d'approvisionnement incluant le frais Valero + de 0.0915 s'ajoutant à chaque litre de diesel livré et représentant l'amortissement du

réservoir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-065 9.2 - Travaux de rechargement

Étant dans l'attente d'une deuxième soumission, ce point est remis à la prochaine séance du conseil.

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2021-04-066 10.1 - Fonds éolien - Demande pour le projet de protection du lac Mégantic

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande de subvention au Fonds de développement des parcs éoliens ;

ATTENDU QUE la demande concerne un important projet intermunicipal de protection du lac Mégantic contre les espèces exotiques envahissantes ;

ATTENDU QUE l'aide financière demandée servira à réaliser une partie du plan de communication et ses outils (dépliants, panneaux, site web, etc.) garant de la réussite du projet d'implantation de stations de nettoyage et de guérites d'accès ;

ATTENDU QUE le projet regroupe les municipalités riveraines du lac Mégantic (Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis).

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis dépose une demande d'aide financière de 4 000 \$ au Fonds de développement des parcs éoliens de Saint-Robert et du Granit pour la réalisation du projet de stations de nettoyage d'embarcations nautiques et guérites d'accès au Lac-Mégantic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-067 10.2 - Gestion parasitaire

ATTENDU QUE la Municipalité constate chaque printemps la présence en grand nombre de fourmis à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice municipal ;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu

DE retenir l'offre de service de A1 Gestion parasitaire pour l'été 2021 afin d'effectuer le traitement contre les fourmis à l'extérieur du bâtiment municipal au coût de 450 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2021-04-068 12.1 - Dérogation mineure - lot 5 206 355 (Julie Bouffard)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par Mme Julie Bouffard propriétaire du lot 5 206 355 situé sur le chemin de la Rivière-Bergeron ;

CONSIDÉRANT QUE la profondeur moyenne minimale de lotissement exigé est de 75 m et que la profondeur moyenne du lot est de 67,06 m ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie du lot ainsi que la largeur sont respectées ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande;

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal autorise la demande de dérogation mineure 2021-02-0003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-069

12.2 - Dérogation mineure - lot 5 206 654 (Yvan Shank)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure 2021-02-0004 ;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul est de 15 m pour le rang des Grenier et pour le chemin Croissant de Lune ;

CONSIDÉRANT QUE la demande concerne deux aspects reliés à la topographie du terrain :

a) emplacement d'un bâtiment, b) emplacement d'un garage ;

a) Emplacement d'un bâtiment

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment en aval bloque une partie de la vue, mais que cette contrainte était connue lors de l'achat du terrain en 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte la même symétrie que les bâtiments avoisinants ;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul avec le rang des Grenier est respectée et que la demande d'implantation pour le chemin Croissant-de-Lune est de 8 m pour la partie nord-ouest et de 12,6 m pour la partie nord-est ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain a une superficie de 4 374,5 m² ;

b) Emplacement d'un garage

CONSIDÉRANT QUE les portes de garage donnent du côté nord, face au chemin Croissant-de-Lune ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage du garage n'est pas pour observer la vue ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est assez grand ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme ;

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal accepte la demande concernant le projet de bâtiment si l'implantation se fait à 5 mètres plus à l'est, laissant ainsi une marge de recul avant d'environ 10 mètres au nord-ouest et de 14 mètres au nord-est (dérogation respective de 5 mètres et 1 mètre) ;

QUE le Conseil municipal refuse la demande d'implantation du garage puisque la

superficie du terrain permet une construction dans le respect des marges de recul.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-070 12.3 - Adoption du deuxième projet de règlement no 2021-02

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage No 2006-009;

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
ET RÉSOLU,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le second projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT No 2021-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2006-009 AFIN D'INCLURE DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES DE TOURISME, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à la Loi, les démarches nécessaires à la procédure d'approbation référendaire de ces règlements soient entreprises ;

QUE le conseil municipal mandate sa directrice générale et secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le conseiller Nil Longpré vote contre

13 - LOISIRS-CULTURE

2021-04-071 13.1 - Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie 2021

ATTENDU QUE la municipalité est soucieuse du mieux-être des gens de chez nous et améliorer leur qualité de vie ;

ATTENDU QUE le Conseil Sport Loisir de l'Estrie dispose d'outils pour soutenir la municipalité de Piopolis dans divers projets, de ressources qualifiées pour nous accompagner et d'une banque d'informations, source de références et d'idées nouvelles ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu,

QUE la municipalité soit membre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2021 et qu'elle acquitte le coût d'adhésion de 70\$.

QUE messieurs les conseillers Nil Longpré et Peter Manning soient les représentants désignés pour participer à l'assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-072 13.2 - Tarification 2021 - Camping municipal de Piopolis

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,

Et résolu,

QUE la saison 2021 du camping municipal est du 14 mai au 11 octobre ;

QUE la tarification pour la réservation des sites (saison 2021) soit augmentée de 10 % à compter du 12 avril 2021.

La tarification (tx incluses) pour les visiteurs du camping et de la plage municipale demeure la suivante :

- 12 ans et moins : gratuit
- 13 ans et plus : 5 \$ / personne / jour
- Pour tout groupe, peu importe l'âge : 50 \$ (réservation requise)
- Pour les campeurs : 10 \$/jour
- Pour les groupes : 50 \$/jour

La tarification (tx incluses) pour la location d'un espace au quai du camping municipal (campeurs seulement) :

- 14.00 \$ / nuit
- 84.00 \$ / semaine

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-073

13.3 - Aide financière - Comité de développement local de Piopolis

ATTENDU QU'une somme de 5 000 \$ a été attribuée au Comité de développement local de Piopolis (CDLP) dans le cadre du budget 2021;

ATTENDU QUE le CDLP a déposé un résumé de ses intentions quant aux activités à réaliser en 2021;

ATTENDU QUE le CDLP apporte un support important à la municipalité dans l'organisation du 150e anniversaire de Piopolis.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis verse au CDLP la somme de 5 000 \$ pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-074

13.4 - Présidence d'honneur - Festival St-Zénon de Piopolis

ATTENDU QUE la Municipalité accorde un soutien financier au Comité culturel de Piopolis depuis plusieurs années notamment pour la programmation du Festival Saint-Zénon-de-Piopolis ;

ATTENDU QUE la municipalité souligne son 150e anniversaire et que le Festival présente six concerts, dont un concert de célébrations du 150e de Piopolis;

ATTENDU QUE le comité culturel a offert la présidence d'honneur du Festival St-Zénon à la Municipalité conformément à sa politique de subventions, dons et commandites.

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,

Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE la municipalité accepte l'offre du Comité culturel et que le Maire occupe la présidence d'honneur pour et au nom de la Municipalité ;

QU'un montant de 3 000 \$ soit remis au Comité culturel de Piopolis pour la tenue du Festival Saint-Zénon-de-Piopolis, édition 2021, soit un montant de 1500\$ payé à même le poste budgétaire Subventions pour les loisirs et la culture et un montant de 1 500\$ payé à même le poste budgétaire 150e de Piopolis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-075 13.5 - Achat d'une photo sur toile

ATTENDU QUE la municipalité procède à des travaux de rénovation à l'intérieur de l'édifice municipal afin d'offrir un nouveau décor.

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la municipalité achète une toile illustrant la Marina de Piopolis au prix de 300 \$ à Mme Geneviève Bureau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-04-076 13.6 - Fonds éolien - demande d'appui de l'Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP)

ATTENDU QUE l'Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP) souhaite déposer une demande d'aide financière de 1000 \$ au Fonds de développement des parcs éoliens de Saint-Robert et du Granit ;

ATTENDU QUE le projet veut permettre la poursuite du projet *Artisan en résidence* et proposer une exposition de photos d'oiseaux et de paysages observés à Piopolis notamment dans le marais ;

ATTENDU QUE le projet contribue à mettre en valeur la culture et le patrimoine humain et naturel de notre région, sous un angle artistique et éducatif à la fois.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

DE faire parvenir une résolution à l'ATCP afin d'appuyer le dépôt du projet *Artisan en résidence* au le Fonds de développement des parcs éoliens de Saint-Robert et du Granit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2021-04-077 14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de mars 2021 est déposée aux membres du Conseil.

2021-04-078

15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseiller # 1 M. Nil Longpré

Loisirs et culture (aménagement, urbanisme et développement)

Comités : Cœur Villageois, Belvédère chemin de Bury, Route des sommets, camping municipal

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette

Mairesse suppléante, santé et bien-être

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Comité des aînés, Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP), Écho de Piopolis, Comité Vert

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge

Santé et bien-être

Comités : Semaine des bénévoles (souper/paniers), bibliothèque, Comité des aînés (sous-comité dîner communautaire), Comité de développement local de Piopolis (CDLP), Fleurons du Québec

Conseiller # 4 : Mme Catherine Demange

Aménagement, urbanisme et développement, Halte des Zouaves

Comités : Comité culturel de Piopolis, Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 5 : Mme Sarah Carrier

Loisirs et culture (parc et terrains de jeux), transport.

Comités : Piopolis fête l'hiver, Noël des enfants, politique familiale municipale

Conseiller # 6 : Mme France Dodier

Administration générale, sécurité publique, transport

Comités : Trans-autonomie, semaine des bénévoles.

Maire : M. Peter Manning

Transport et hygiène du milieu, responsable de l'information, sécurité publique, administration générale

Comités : Conseil des maires et comités MRC, Belvédère chemin de Bury, Comité Vert

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2021-04-079

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 20 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
& secrétaire-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois d'avril 2021

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
1196	9399-8052 Québec Inc (CTMatic)	Portable pour camping, Office 365 + main-d'oeuvre	2 095.92 \$ <u>2 095.92 \$</u>
164	ADMQ	Formation directrice - Le P.L. 67 et le monde municipal	544.98 \$ <u>544.98 \$</u>
1128	Anugo Média	Profil vituel - Camping avril 2021	75.00 \$ <u>75.00 \$</u>
393	Brenntag Canada	Aluminum sulphate 48% + Fût en plastique - Eaux usées	828.86 \$ <u>828.86 \$</u>
76	Énergie	Batterie GR 4D12V - Niveleuse	620.76 \$ <u>620.76 \$</u>
220	Bell-Eau-Clerc inc.	Hres-travail pompe / vérifier emplacement & contrôle	67.27 \$ <u>67.27 \$</u>
366	Camping Québec	Frais de classification 2021 (rabais 30% contexte COVID	231.71 \$ <u>231.71 \$</u>
32	Carquest Lac-Mégantic	Revêtement Antirouille - Équipement d'hiver Revêtement antirouille + apprêt rouge, blanc entretien d'équipement Trousse de cache Daxe + Brake pad - Camionette	330.38 \$ 421.63 \$ 55.02 \$ <u>807.03 \$</u>
594	Cherbourg	Masque de protection (employés) Savon à main, essuie-tout -Edifice municipal Sacs déchets, papier à main + hygiénique, nettoyant	184.92 \$ 274.28 \$ 675.61 \$ <u>1 134.81 \$</u>
	Conseil Sport Loisir de l'Estrie	Adhésion 2021-2022	70.00 \$ <u>70.00 \$</u>
45	Dubé Équipement de Bureau Inc.	Fournitures de bureau - Camping	128.10 \$ <u>128.10 \$</u>
	Énergie Mégantic	Batterie GR 4D12V - Niveleuse	620.76 \$ <u>620.76 \$</u>
1226	Escouade Canaine MRC 2017	Frais admin Avril-Mai-Juin 2021 + Implantation CITAM	377.14 \$ <u>377.14 \$</u>
35	Fédération Québécoise des Municipalités	Honoraires prof. Réfection des deux bâtiments Camping Honoraires prof. Réfection ponceau rue Vieux moulin Formation Le comportement Éthique (Sarah)	2 045.76 \$ 3 692.24 \$ 258.69 \$ <u>5 996.69 \$</u>
66	Infotech	Crédit des heures Fac 202101052 + 202101295 MAJ de taxation 15-04-2021 Vérification rôle en ligne Vérification TPS & TVQ	(689.86) \$ 68.99 \$ 68.99 \$ 620.87 \$ <u>68.99 \$</u>
1019	Immacom Communications	Hébergement site internet mars / mensuel Hébergement site internet avril / mensuel	14.88 \$ 14.88 \$ <u>29.76 \$</u>
931	La Coop Alliance	Ponceau plast 18X20" - Rang de la Savane Chaux dolomitique 15 Kg - Eaux usée	742.73 \$ 632.25 \$ <u>1 374.98 \$</u>
16	Le Magasin Général	Essence camionnette - 2021-04-06 Essence camionnette - 2021-04-01 Essence balais à gaz - 2021-04-09 Café garage - 2021-04-14	99.42 \$ 74.85 \$ 39.00 \$ 46.00 \$

		Essence petit moteur + Essence camion 2021-04-21	141.13 \$
		Essence vtt - 2021-04-28	23.34 \$
			<u>423.74 \$</u>
1096	Marché Ami	Glade aeros + essuie-tout - Garage	10.33 \$
			<u>10.33 \$</u>
943	Machinerie CH	Tete de rotule, axe rotule - rétrocaveuse	29.63 \$
			<u>29.63 \$</u>
48	Philippe Mercier (1994) Inc.	Lamp Fluo T12 + Écofrais (Crédit)	85.89 \$
		Tube Led garage 51 unité - Tube Led édifice 122 unité	8 094.40 \$
			<u>8 180.29 \$</u>
1205	Picard Marie-Christine	Lutte myriophylle a épis - Avril 2021	1 233.40 \$
			<u>1 233.40 \$</u>
1127	Purolator	Frais de transport pièces - Machinerie CH	5.87 \$
			<u>5.87 \$</u>
775	Québec Références	Renouvellement de avril 2021 au avril 2022 Pub Camping	45.94 \$
			<u>45.94 \$</u>
37	Ressorts Robert	Huile AW32, Boyau 12M2T, couplng - Inter 2020	348.80 \$
		LW Temp Tie BK 150PO + Câble Tie-1/2" - Inter 2020	31.86 \$
		MJ-Plug - Inter 2020	7.08 \$
		Spiral Wrap, Boyau 12M2T, couplng, fitting - Inter 2020	212.63 \$
		Filtre Fuel, Conditionneur Diesel - Niveleuse	48.10 \$
		Filtre + frais environnement - Niveleuse	37.51 \$
			<u>685.98 \$</u>
1227	Solutions Industrielles HB	Coxreels 112-3-150CM - Fournitures garage	551.87 \$
			<u>551.87 \$</u>
1085	Soudure et Usinage M.c. Inc	Plaquet cht-100 1/4"	306.05 \$
			<u>306.05 \$</u>
1037	Xerox	Copies 2021-02-25 au 2021-03-25	92.33 \$
			<u>92.33 \$</u>
		Grand total des dépenses à faire approuver	<u><u>26 638.19 \$</u></u>

Liste des dépenses récurrentes pour le mois d'avril 2021

Fournisseurs	Description	Montant payé
Recevceur Général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	<u>3 225.86 \$</u> 3 225.86 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	<u>8 729.59 \$</u> 8 729.59 \$
ACCEO Solutions Inc	Sauvegarde en ligne avril 2021 RA	<u>98.25 \$</u> 98.25 \$
Bell Mobilité inc.	Cellulaires facturés pour avril 2021- Maire	<u>54.00 \$</u> 54.00 \$
Bell	Internet de la Halte avril 2021	<u>70.13 \$</u> 70.13 \$
Câble-Axion	Internet + ligne téléphonique- Maison L-G avril 2021	108.67 \$
	Internet et téléphone au camping avril 2021	53.48 \$
	Internet bureau + ligne ascenseur avril 2021	220.10 \$
	Installation + Internet garage - avril 2021	<u>63.18 \$</u> 445.43 \$
Communication Plus	Émetteur-récepteur mois avril 2021	<u>172.46 \$</u> 172.46 \$
Focus Gestion de flotte et carburant	Frais mensuel du mois d'avril 2021	83.93 \$
	Frais mensuel du mois d'avril 2021	<u>128.77 \$</u> 212.70 \$
Euforins EnvironeX	Échant 5361094-5361096 - Eaux usées	192.01 \$
	Échant.5361088-5361090-5361092- Eau potable	<u>117.56 \$</u> 309.57 \$
Hydro Québec	Électricité du 2021-03-06 au 2021-04-06 - Sys. Chauffag	1 144.59 \$
	Électricité du 2021-01-22 au 2021-03-23- Garage	554.69 \$
	Élect. du 2021-03-01 au 2021-03-31- Éclair. Public	<u>241.20 \$</u> 1 940.48 \$
Lucie Grenier	Entretien de la bibliothèque - mars 2021	<u>150.00 \$</u> 150.00 \$
Harnois Énergies	Huile à chauffage 575.200L à 0.7450 - 2021-04-27 Garage	<u>492.69 \$</u> 492.69 \$
Primus	Téléphone garage 2021-02-22 au 2021-03-21	<u>72.87 \$</u> 72.87 \$
Sanitaire Lac-Mégantic	Récupération de rebuts avril 2021	<u>75.11 \$</u> 75.11 \$
Visa	Achats mars 2021(Timbre, Chaise)	<u>4 242.20 \$</u> 4 242.20 \$
Xérox - Location photocopieur	Location du photocopieur - RA avril 2021	<u>258.44 \$</u> 258.44 \$
	Grand total des dépenses réccurentes	<u><u>20 549.78 \$</u></u>

Rapport du maire 5 avril 2021

MRC

12 mars 2021

- **Comité consultatif en environnement préparation de l'Atelier sur RÈGLEMENTATION DES FOSSÉS DE DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES (Règlement de contrôle intérimaire visant à limiter l'érosion en provenance du secteur résidentiel)**

-

17 mars 2021

- **PRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE, MADAME KAROLE FORAND**
Madame Karole Forand, directrice de la Société de développement économique du Granit se présente et fait état de son parcours professionnel et personnel.
 - **COORDONNATEUR DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)**
J'informe les maires que le comité administratif a procédé à l'embauche de madame Mélanie Boucher à titre de coordonnatrice du plan de développement de la zone agricole. Elle ajoute que puisqu'elle était coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles une transition progressive sera faite entre les 2 postes.
 - **ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE NO 2020-11 SUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ**
 - **MANDAT À LA FIRME POUR L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ET FAISABILITÉ EN MATIÈRE D'INSPECTION EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**
Monsieur Patrice Gagné rappelle aux maires la demande financière faite auprès du ministère des Affaires municipales. Il ajoute que la demande ayant été acceptée, le comité ressource a ensuite regardé les offres de services et retenu celle de la firme BC2. Le contrat à la firme BC2 et souligne aux maires qu'il est important de répondre le plus rapidement possible aux questions à venir de la firme afin d'accélérer au maximum le processus. Il est convenu que la MRC informe les maires du fonctionnement de l'étude auprès des municipalités afin que ces dernières puissent se préparer aux questions posées.
 - **BRIGADE VERTE/ APPEL DE CANDIDATURES - BRIGADE VERTE**
Le Conseil régional en environnement a renouvelé cette année le programme pour l'embauche d'étudiants pour de la sensibilisation écoresponsable.
 - **APPEL DE PROJETS AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**
Un appel de projets aura lieu du 18 mars au 30 avril prochain dans le cadre du Fonds de développement culturel.
 - **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2021-09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 2018-16 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DU PRÉFET ET DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS DE LA MRC**
- 31 mars 2021
- **Atelier sur RÈGLEMENTATION DES FOSSÉS DE DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES Règlement de contrôle intérimaire visant à limiter l'érosion en provenance du secteur résidentiel**

Activités du maire

2 mars 2021

- C.C.U.

11 mars 2021

- Rencontre conseil d'administration du CREE

16 mars 2021

- Rencontre avec des membres du CDLP et ATCP afin de s'entendre sur les tâches et responsabilités de chacun des comités afin de bien comprendre le tout et de ne pas dédoubler le travail ou l'info. Marie-Claire Thivierge et Nicole Charrette étaient présentes.

22 mars 2021

- Rencontre avec Jacinthe Caron du CREE Nicole Charrette était présente afin de regarder avec Jacinthe divers commentaires apportés par celle-ci.

23 mars 2021

- Formation webinaire sur les cyberattaques (gratuit)

24 mars 2021

- Participation au colloque Économie & emploi du Défi 2025 avec la municipalité d'Audet

Dossier des toiles pour le combat contre le myriophylle :

Arrivée des toiles semaine 12 avril 2021

Préparation 17-18 avril 2021 patinoire de Frontenac

Dossier 150^{ième}

Monsieur Luc Bourgault m'avise qu'une demande auprès de l'évêque du diocèse a été faite. Et que le conseil de la Fabrique aura sa rencontre le 14 avril 2021.